CONSULTATION DES ÉLECTEURS

Dimanche 1er février 2015 : Projet de réalisation de la Gare

d'Interconnexion TGV-TER de Vandières

Après des années de procédures, le Conseil Régional a décidé de vous solliciter pour ce projet d'intérêt général par une consultation qui se tiendra le 1er février. C'est un exercice novateur et original puisque c'est la première fois qu'une Région sollicite et implique de cette manière l'ensemble des citoyens sur un projet d'aménagement.

Dimanche 1erfévrier 2015 (ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h), vous êtes appelés à émettre un avis par « Oui » ou par « Non » en réponse à la question suivante : « La gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières, dont la construction a été reconnue d'utilité publique en 2011 par décret, peut être réalisée sans être supportée par une contribution nouvelle des collectivités publiques. Compte tenu de cette possibilité sur le plan financier, pensez-vous que le Conseil Régional de Lorraine puisse s'engager dans sa réalisation et dans la transformation de Louvigny en gare de fret TGV ? ».

Comprendre le projet de Gare Lorraine d'Interconnexion

TGV-TER à Vandières en 4 questions

Question 1 : Que va changer la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER de Vandières pour les voyageurs ?

Aujourd'hui, les voyageurs ne peuvent se rendre à Louvigny que par la route. Pour cela ils utilisent des navettes, des taxis ou se font déposer par leurs proches. Avec la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER de Vandières, les voyageurs auront la possibilité de prendre le TER depuis la gare la plus proche de chez eux. Ils pourront faire la totalité de leur parcours en train. En utilisant le TER, ils pourront bénéficier de la tarification réduite mise en place par le Conseil Régional et ainsi faire des économies par rapport au coût d'une navette, d'un taxi et de leur voiture

Question 2 : Pourquoi la Lorraine a besoin de l'interconnexion TGV-TER ? Cette gare contribuera à l'aménagement du territoire lorrain. Le croisement TGV-TER raccordera toute la Lorraine aux grandes villes françaises de province, aux régions voisines et aux grandes villes européennes. Favorisant la mobilité durable, l'Interconnexion TGV-TER servira l'attractivité de la Lorraine et participera à l'égalité des territoires dans l'accès aux services TGV.

Question 3 : Existera-t-il deux gares « voyageurs » en Lorraine ? En aucun cas ! Lorsque la Gare Lorraine d'Interconnexion sera réalisée, Louvigny sera fermée aux voyageurs et reconvertie en gare de fret ferroviaire à grande vitesse. La faisabilité technique de cette reconversion a été démontrée dans une étude. Cette reconversion se fera dans la proximité du plus grand Centre de Tri Postal du Grand Est de la France et de l'Aéroport Metz Nancy Lorraine. Les villes de Metz, Nancy et toutes les villes aujourd'hui desservies par le TGV continueront à l'être (engagement de la SNCF). La gare Meuse TGV d'Issoncourt aura les mêmes fonctions qu'aujourd'hui.

Question 4 : Combien ça coûte et qui paye ?

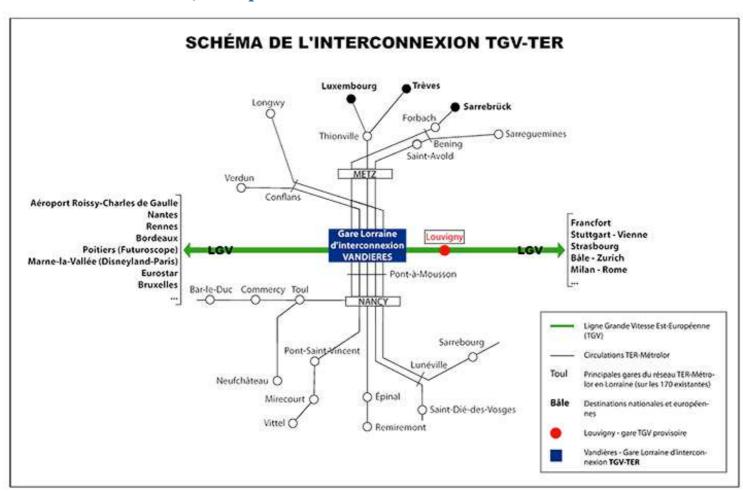
Le coût global du projet est de 120 millions d'euros. Il sera assuré sans taxe nouvelle, sans contribution supplémentaire des collectivités territoriales et sans emprunt (donc sans endettement public). Le financement de la construction de la gare Lorraine d'Interconnexion de Vandières sera entièrement assuré par la part dite « Grenelle » de la Taxe Intérieure de

Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) en vigueur depuis 2011 en Lorraine. Elle est acquittée par les consommateurs de carburant en Lorraine et son montant restera ce qu'il est aujourd'hui (soit 0.0073€/I pour les supercarburants et 0.0135€/I pour le gazole). Seul le projet de Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER de Vandières, dans le cadre de la 2ème phase de la LGV Est Européenne, pourra bénéficier du reversement de cette part « TICPE Grenelle ». Cette ressource ne pourra être affectée à aucun autre projet.

Les grandes dates du projet

- 14 mai 1996 : déclaration d'utilité Publique de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Est Européenne par décret.
- 7 novembre 2000 : protocole additionnel signé par l'État, le Conseil Régional de Lorraine, les Conseils Généraux de Moselle et de Meurthe et Moselle et RFF. Ce protocole acte la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER à Vandières et le caractère provisoire de la gare de Louvigny.
- En 2009 : à l'issue de l'enquête publique (conduite du 28 septembre au 28 octobre 2009), le commissaire enquêteur rend un avis favorable sans réserve sur la réalisation de la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER de Vandières.
- 28 mars 2011 : la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER de Vandières est déclarée d'Utilité Publique par décret.
- 27 octobre 2014 : le Gouvernement autorise le financement de la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER de Vandières par la « TICPE Grenelle » car faisant partie intégrante de la LGV Est Européenne.

L'interconnexion, c'est quoi?



• Avec l'interconnexion TGV-TER, toute la Lorraine sera directement raccordée aux grandes villes françaises de province et aux villes européennes en évitant de passer par Paris. Cela sera complémentaire des liaisons TGV actuelles directes vers Paris (Gare de Paris Est) disponibles depuis les gares lorraines. L'interconnexion c'est le croisement du réseau Métrolor-TER (170 gares et points d'arrêtsen Lorraine) et de la LGV Est Européenne. Au point de croisement, une gare dite « d'interconnexion » permet aux voyageurs de passer facilement du TER au TGV (et inversement) et ainsi de faire la totalité de leurs trajets en • Vandières est le seul site où l'interconnexion est assurée. Louvigny n'est pas raccordée au réseau TER, elle n'est accessible que par la route (voitures personnelles, navettes ou taxis). • Louvigny a été construite à titre provisoire, dans l'attente de la Gare Lorraine d'Interconnexion actée à Vandières, et ce afin que le cœur de la Lorraine puisse être desservi par la LGV Est dès sa mise en service en • Dans le cadre de la réalisation de la LGV Est Européenne, des travaux ont été réalisés sur le site Vandières pour accueillir la Gare Lorraine d'Interconnexion TGV-TER.